## VILLE D'APT

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----

### SEANCE DU mardi 31 mai 2011 19 heures 00

-:-:-:-:-:-

SL/VC

N° 001202

Ressources Humaines -Compensation financière versée à la Ville de Saignon

Affiché le :

Le mardi 31 mai 2011 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL. Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3éme Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION: M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint) représentée par M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Vu, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Vu, le décret n°2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne temps dans la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 11.

Vu, le décret n°2010-531 du 20 mai 2010 modifiant certaines dispositions relatives au compte épargne temps, applicables au 23 mai 2010.

Vu, les courriers en date du 18 avril 2011 et du 6 mai 2011 adressés à la Ville de SAIGNON.

Vu, l'arrêté n°33/2011 de la Ville de Saignon en date du 4 avril 2011 portant nomination par intégration directe d'un agent de la Ville d'APT à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011.

Vu, que l'intéressé dispose d'un compte épargne temps de 64 jours.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal qu'une compensation financière soit versée à la Ville de Saignon à titre exceptionnel de dédommagement

Cette compensation financière, dont le montant a été fixé à 5000 euros, sera prise en charge sur le budget général du chapitre 011-article 6288 et sera versée par mandat administratif dès retour de la convention signée entre la Ville d'APT et la Ville de Saignon.

### A LA MAJORITE QUALIFIEE LE CONSEIL

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2011.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le projet de convention financière de reprise du compte épargne temps.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE Olivier CUREL